

BDC • La préparation des éléments d'aménagement de véhicules de transport



Installer - Maintenir

Installation - Maintenance

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- *Cette activité consiste à examiner et comprendre toutes les informations contenues dans la documentation technique mise à disposition de manière à identifier les composants (références, quantité...), les consommables (visserie, colle...), les outils/outillages (clé, visseuse...), le temps et les ordres des opérations, ainsi que les spécifications techniques (couple de serrage, jeu...). L'enchaînement des opérations est interprété et mémorisé de manière logique.
A partir de là, l'ensemble des composants et consommables (visserie, collier de serrage, scotch, colle, mastic, graisse...), les outils / outillages identifiés peuvent être prélevés, vérifiés et placés dans un emplacement dédié. Les non-conformités sont repérées, isolées et/ou traitées.
Cette activité consiste également à organiser la zone d'intervention, notamment pour permettre d'assurer la sécurité (plateforme, gazelle, garde-corps, platelage, caillebotis...) et l'ergonomie (tapis, marchepieds, exosquelette...) lors des différentes opérations, ainsi que la qualité de l'assemblage (gabarits, protection, guides...). Toute anomalie est repérée ou traitée selon les procédures et fait l'objet d'une alerte.*

COMPÉTENCES

- Lire et interpréter la documentation technique
- Vérifier les éléments nécessaires à l'assemblage du véhicule de transport
- Organiser la zone d'intervention



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0185)

État : Active

RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Plan de développement des compétences